GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 960 100 - +216 98 910 000
Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

GAMMARTH IMMOBILIERE

Avis de Vente au plus offrant

A.O N° 11 / 2018

(Terrain de 11,4 Hectares à la Goulette)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de la Société **«LES HIRONDELLES »** de la **Propriété dite « Al Baraka » - Projet de la « Z.I La Goulette 1 »** (Lot unique) :

Descriptif Général :	**Terrain Nu Programmé pour un Lotissement ou une opération d'ensemble**
Superficie Totale :	**11,4 Ha** **114.452 m^2**
Emplacement :	La Goulette, à l'entrée de la ville à travers la voie express RR23 Tunis – TGM et ouvrant directement sur les le Lac de Tunis, mitoyen : **Côté Nord** : la voie express Tunis – TGM tout en ayant une liaison directe avec le pont de Radès **Côté Est** : Une double voie et le futur projet « Quartier le Vieux Port » R+8 **Côté Ouest** : la Maison Volkswagen et le show-room « Porsche » **Côté Sud** : une voie structurante, une zone verte et la ligne TGM
Titres Fonciers :	144944 Tunis «Cygne» (92.452 m^2) 159471 Tunis «Al Hilal» (22.000 m^2)
Caractéristiques Urbanistiques :	**Caractère de la Zone : Activités et Industries non polluantes - UIb1** **Cos : 0,5 – Cuf : 1,75** **Hauteur Max : 17 m R+3** **Avec la possibilité de réalisation d'une opération d'ensemble conformément au Règlement d'urbanisme**
	Les équipements à prévoir : **Parkings de surface privés - PS1** ainsi que les activités de services liés au stationnement **Zones Vertes Aménagés** **UVa1** : Espaces verts publics aménagés avec les installations appropriées **UVa2** : Bandes Vertes de protection.
Textes régissant la zone :	**Décret gouvernemental n° 2015-1866** portant approbation de la révision partielle du plan d'aménagement de détail de la zone Nord Est du Lac de Tunis de la commune de la Goulette

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques. Ils relèvent de la propriété de la société de promotion immobilière «Les Hirondelles » société confisquée propriété de l'Etat tunisien.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac
1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 11 / 2018
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Cinq cent mille dinars (500 000 DT).**

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 05 Avril 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**

Vue par satellite de la propriété dite « Al Baraka » la Goulette

36°49'3.84"N- 10°17'34.92"E

A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.